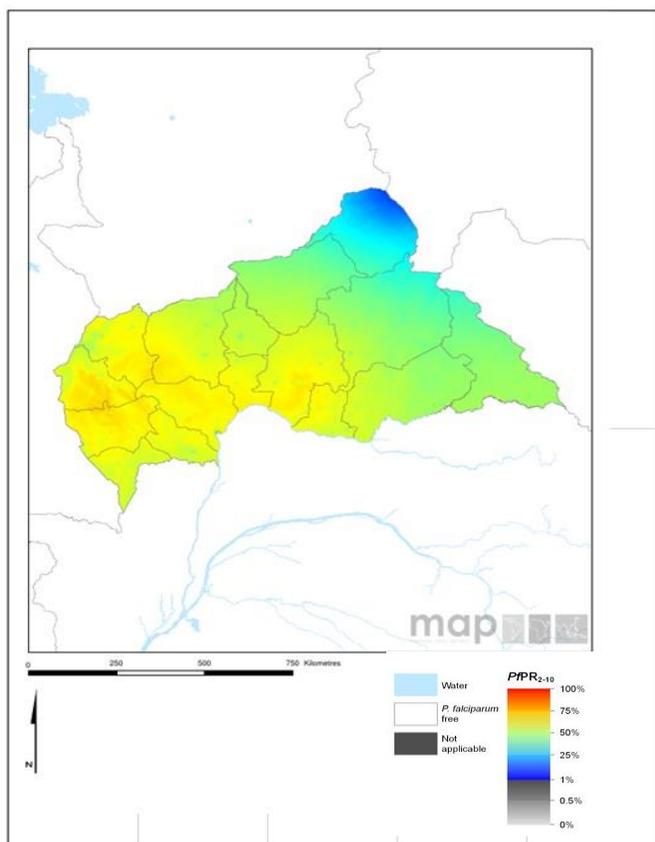


Carte de Score pour la Redevabilité et l'Action



La transmission du paludisme au Tchad est intense dans le sud du pays. Les nombres annuels déclarés s'élèvent à 1 175 041 cas de paludisme en 2018 et 1 948 décès.

Mesures

Produits de base : financement et contrôle budgétaire	
Prévisions de 2020 visant le financement de MILD (pourcentage du besoin)	
Prévisions de 2020 visant le financement des TDR par le secteur public (pourcentage du besoin)	
Prévisions de 2020 visant le financement des CTA par le secteur public (pourcentage du besoin)	
Notation de la Banque mondiale concernant la gestion du secteur public et les institutions 2018 (CPIA groupe D)	2.4
Suivi de la résistance aux insecticides, mise en place et impact	
Cours sur les insecticides avec focus sur la résistance des moustiques dans des sites sentinelles représentatifs confirmés depuis 2010	4
Résistance aux insecticides suivie depuis 2015 et données déclarées à l'OMS	
Plan national de surveillance et de gestion de la résistance aux insecticides	
Le pays déclare avoir lancé la campagne "Zéro Palu ! Je m'engage "	
Échelle de mise en oeuvre de la PEC-C (2017)	
Couverture opérationnelle MILD/PID (% population à risque)	97
En bonne voie de réduire l'incidence de ≥40 % d'ici 2020 (par rapport à 2015)	
En bonne voie de réduire la mortalité de ≥40 % d'ici 2020 (par rapport à 2015)	
Indicateurs témoins de la santé maternelle et infantile et des MTN	
Couverture du traitement de masse contre les maladies tropicales négligées (indice MTN, %) (2018)	33
Estimation du pourcentage de la population atteinte du VIH et ayant accès à la thérapie antirétrovirale (2018)	36
Estimation du pourcentage d'enfants (0 à 14 ans) atteints du VIH et ayant accès à la thérapie antirétrovirale (2018)	23
% des accouchements assistés par un accoucheur ou une accoucheuse compétente	40
Soins postnataux (dans les 48 heures)	
Allaitement maternel exclusif (% enfants < 6 mois)	33
Couverture Vitamine A 2018 (2 doses)	35
Vaccins DTC3 2018 parmi les bébés de 0-11 mois	47

Légende

	Cible atteinte ou sur la bonne voie
	Progrès mais effort supplémentaire requis
	Pas en bonne voie
	Sans données
	Non applicable

Paludisme

Maintenir les services de santé essentiels pendant la pandémie de COVID-19

Partout en Afrique, la pandémie de COVID-19 met les systèmes de santé à rude épreuve. Sous le fardeau additionnel qu'elle leur impose, ils doivent maintenir leurs services ordinaires contre les autres maladies. Afin de prévenir une morbidité et une mortalité étendues, il est indispensable de continuer à assurer la prestation d'interventions essentielles et vitales durant cette période difficile, comme celles de santé reproductive, maternelle, néonatale, infantile et adolescente, y compris contre le paludisme.

L'OMS souligne l'importance critique d'efforts soutenus de prévention, détection et traitement du paludisme pendant la pandémie de COVID-19. Il est crucial d'assurer la continuité des services de prévention et de traitement du paludisme, y compris la distribution de moustiquaires imprégnées d'insecticide et la pulvérisation intradomestique à effet rémanent, de même que la chimioprévention chez les femmes enceintes et les enfants en bas âge (par traitement préventif intermittent pendant la grossesse et chimioprévention du paludisme saisonnier). Toute intervention doit considérer l'importance de la baisse de la mortalité imputable au paludisme aussi bien que la sécurité des communautés et des travailleurs de la santé, étant donné la contagiosité de COVID-19.

Pour le Tchad, il faudra absolument assurer que la campagne pour la couverture universelle des moustiquaires imprégnées d'insecticide longue durée (MILD) se déroule comme prévu en 2020, tout en respectant les normes de distanciation physique conformément à l'orientation et aux recommandations récentes de l'OMS et du Partenariat RBM pour en finir avec le paludisme. Sans cette campagne, associée à la nécessité d'effectuer aussi les campagnes de chimioprévention du paludisme saisonnier et de maintenir les services de santé essentiels tels que la prise en charge des cas, il y aura recrudescence des cas et de la mortalité associée au paludisme. Dans le pire des cas, où toutes les campagnes de distribution de MILD seraient interrompues et où l'on aurait une réduction de 75 % de l'accès aux médicaments antipaludiques efficaces, l'OMS estime qu'il pourrait y avoir une recrudescence de 21,5% des cas de paludisme et de 39,5% des décès imputables à la maladie au Tchad. Il s'agirait là d'un renversement complet des progrès considérables de réduction de la mortalité enregistrés ces 20 dernières années dans la lutte contre le paludisme.

Le Fonds mondial

Le Fonds mondial a annoncé que le Tchad recevra, pour la période 2021-2023, une allocation de 117,4 millions d'euros destinée au renforcement de ses systèmes de santé et de lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme. Le Fonds mondial a déterminé le montant total de l'allocation en fonction de la charge de la maladie et du niveau de revenu du pays, entre autres facteurs. Une proportion spécifique du total est également affectée au composant paludisme, selon une formule mise au point par le Fonds mondial en fonction de différents facteurs, dont la charge de la maladie et les débours antérieurs. Pour le Tchad, ce montant est calculé à 61,3 millions d'euros. Les allocations aux composants de maladie individuels ne sont pas fixes et peuvent être ajustées suivant les décisions prises au niveau du pays. Le Tchad est invité à assurer l'affectation à la lutte

contre le paludisme de ressources issues de son allocation globale du Fonds mondial ainsi que de ressources intérieures, pour accélérer le progrès.

Progrès

Le Tchad s'est procuré suffisamment de MILD pour atteindre la couverture opérationnelle universelle de la population à risque ciblée. Le pays a amélioré considérablement ses mécanismes de suivi et de redevabilité par la mise au point d'une Carte de score Paludisme.

Impact

Les nombres annuels déclarés s'élèvent à 1 175 041 cas de paludisme en 2018 et 1 948 décès.

Principaux problèmes et difficultés

- Faiblesse du système d'information sanitaire.
- Insuffisance de ressources pour la pleine mise en œuvre du plan stratégique national.
- Maintien des interventions essentielles et vitales pendant la pandémie de COVID-19, notamment de santé reproductive, maternelle, néonatale, infantile et adolescente, y compris contre le paludisme.

Mesures clés recommandées précédemment

Objectif	Mesure	Délai d'accomplissement suggéré	Progrès	Commentaires - activités/accomplissements clés depuis le dernier rapport trimestriel
Contrôle des vecteurs	Déclarer à l'OMS l'état de la surveillance de la résistance aux insecticides.	T3 2018		Le Tchad a élaboré un plan de gestion de la résistance aux insecticides dans le cadre de son Plan stratégique national contre le paludisme. Bien que le pays ait planifié de surveiller la résistance aux insecticides depuis un total de sept sites sentinelles à l'échelle du pays, faute de ressources financières, le PNLP n'a pu collecter les données que de deux sites seulement en 2018 et d'un seul en 2019. Pour résoudre ce problème, le pays entend financer cette surveillance à l'échelle nationale au moyen de sa subvention du FM. Les données générées à ce jour ont été communiquées à l'OMS.
Résoudre la question du financement.	Assurer la soumission de la demande de financement au FM d'ici T3 2020 et assurer l'affectation de ressources à la lutte contre le paludisme dans une mesure suffisante au maintien des acquis de ces dernières années.	T3 2020		Résultat non encore échu.

Le Tchad a répondu favorablement aux mesures recommandées concernant l'élaboration de son plan national de surveillance et gestion de la résistance aux insecticides.

Nouvelle mesure clé recommandée

Objectif	Mesure	Délai d'accomplissement suggéré
Impact	Assurer le maintien et la mise en œuvre des services contre le paludisme, y compris la prise en charge des cas et le contrôle des vecteurs, conformément aux directives appropriées pendant la pandémie de COVID-19.	T4 2020

SRMNIA et MTN

Progrès

Les progrès réalisés sur le plan des maladies tropicales négligées (MTN) au Tchad se mesurent au moyen d'un indice composite calculé d'après la couverture de la chimiothérapie préventive atteinte pour la filariose lymphatique, l'onchocercose, la schistosomiase, les géohelminthiases et le trachome. La couverture de la chimiothérapie préventive au Tchad est très bonne pour la filariose lymphatique (75 %) et pour l'onchocercose (72 %) ; elle n'atteint pas les cibles de l'OMS pour la schistosomiase (71 %), les géohelminthiases (60 %) et le trachome (51 %). Globalement, l'indice de couverture de la chimiothérapie préventive des MTN au Tchad en 2018 est de 65, en baisse par rapport à la valeur d'indice 2017 (71).

Mesures clés recommandées précédemment

Le Tchad a répondu favorablement aux mesures recommandées concernant l'assistance à l'accouchement par un personnel de santé qualifié, l'allaitement maternel exclusif, la couverture de la thérapie antirétrovirale chez les enfants, avec une hausse de 3 % déclarée ces 12 derniers mois, de la vitamine A et des soins postnatals. Il continue à suivre les progrès des interventions mises en œuvre.

Nouvelle mesure clé recommandée

Objectif	Mesure	Délai d'accomplissement suggéré
SRMNIA ¹ : Impact	Assurer le maintien et la mise en œuvre des services SRMNIA essentiels conformément aux directives appropriées pendant la pandémie de COVID-19.	T4 2020

Légende

	Mesure accomplie
	Progrès
	Pas de progrès
	Résultat non encore échu.

¹Mesures de SRMNIA, mesures recommandées et réponse suivies par l'OMS.